

**CONSTRUCTION ET
RÉPARATION NAVALES**

DECHET ET PROPRETE

➔ **Collecter et éliminer vos déchets**

- Ne pas laisser de déchet au sol
- Trier les déchets (dangereux, valorisables...)
- Eliminer les déchets via un prestataire agréé
- Bennes vides qui ne débordent pas
- Balayer les résidus de carénage / absorbants
- Ne pas jeter ses mégots par terre

Possibilité de Commander de bennes via CARENCO

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

➔ **Agir en cas de fuite** sur vos équipements (eau, air chaud...), couper immédiatement le réseau concerné et réaliser les réparations nécessaires

➔ **Couper les équipements qui ne servent pas :**

- Arrivées d'eau (couper la nuit ou durant les pauses)
- Moteur thermique (éteint à l'arrêt)
- Eclairage (éteint le jour)
- Climatisation (si porte ou fenêtre ouverte)

➔ **Eviter de chauffer à l'air libre**

**POUR ECONOMISER L'ENERGIE,
ON AGIT, ON REDUIT**

PRODUITS CHIMIQUES

➔ **Stocker sur rétention**

(huiles, solvants, peintures ...) avec une capacité de 100% du volume stocké, rétention vide et propre

➔ **Fermer tous les bidons** en dehors de leur utilisation

INTERDITS

➔ **Rejet d'effluent** sur les quais, dans les réseaux d'eaux pluviales ou dans l'eau du port

➔ **Produits Cancérigène** - reprotoxique (mention de dangers H340, H341, H350, H350i, H351, H360D, H360F, H361)

➔ **Tributylétain** dans les antifouling appliqués

➔ **Produit très dangereux pour l'environnement** (mention de dangers H400)

➔ En cale sèche : Travaux de nuit (22h-7h), dimanche et jours fériés



INCIDENT ENVIRONNEMENTAL

➔ **Disposer de moyens antipollution** adaptés à l'activité pour traiter un déversement accidentel (absorbant, kit antipollution...)

➔ Prendre en compte et appliquer les consignes d'urgences Carencoc (Cf. affichage)

➔ Remonter immédiatement tous incidents environnementale à Carencoc

➔ Participer aux éventuels exercices de gestion de situation d'urgence organisé par Carencoc

Kit antipollution Carencoc en complément si nécessaire

INFORMATIONS

Concession Carencoc en 2022

- 24 680 m³ d'eau potable consommés
- 1 435 000 kWh d'électricité consommée
- Carencoc a collecté 133 tonnes de déchets dont 70% de dangereux et seulement 10% triés pour valorisation
- 1 647 Kg de COV de peinture émis dans l'air en cale sèche